

SYNDICAT CANADIEN
DE LA FONCTION PUBLIQUE

VOLUME 21 N°2
Novembre 2008

AU SOMMAIRE

- 2/ Mot du secrétaire général
- 2/ Les partenariats public-privé au Québec
- 2/ Plan d'action en santé mentale
- 3/ 18^e congrès du CPAS
- 4/ Solidarité sans frontière
- 4/ Québec doit réglementer la sortie des médecins du système public



Agenda 2008-2009

Conseil général à Québec
(Loews)
10 et 11 décembre 2008

Conseil général à Québec
9 mars 2009

Congrès du SFCP Québec à Québec
(Centre des congrès de Québec)
10 au 13 mars 2009

«Journée assurance» à Laval
(Sheraton)
20 mai 2009

Conseil général à Laval (Sheraton)
21 et 22 mai 2009

Conseil général à Montréal
(L'auberge universelle)
23 et 24 septembre 2009

Congrès du SFCP National
(Palais des congrès de Montréal)
5 au 9 octobre 2009

LE CPAS Une rentrée réussie !

par Marc-André Beauchamp

DU 30 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2008, C'EST AVEC DES NOMS PLUS GRANDS QUE NATURE QUE S'EST OUVERT LE COLLOQUE DU CPAS AVEC POUR THÈME : *LE SYNDICALISME, HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN*. MAIS ON ÉTAIT TRÈS LOIN DES PAILLETES ET DE LA DENTELLE, CAR DÈS LE DISCOURS D'OUVERTURE, CLAUDE GÉNÉREUX, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER AU SFCP NATIONAL, NOUS METTAIT EN GARDE : « *LA BAGUETTE MAGIQUE, ÇA N'EXISTE PAS!* »

Les invités se sont succédés pendant la première journée avec Fernand Daoust, ancien président de la FTQ, qui nous a fait un résumé de l'histoire du syndicalisme au Québec et au Canada, en effleurant même les États-Unis. On peut dire qu'il est une encyclopédie vivante du syndicalisme! Il nous a fait cependant une remarque très pertinente : « *Les moyens de pression doivent être compris et acceptés par l'opinion publique* » en faisant référence au Front commun de 1972 qui avait mobilisé des milliers de personnes. Un tel poids politique n'aurait pas pu se matérialiser sans avoir un consensus de la population face aux salaires ridicules des employés de la santé de cette époque.

Plus près de notre réalité, Alain Tessier, coordonnateur du secteur des affaires sociales au SFCP-Québec, nous a présenté un document qui résume toutes les négociations du secteur public depuis la première fois où le gouvernement et les syndicats ont négocié une convention collective, en 1966. Lui a succédé Alain Chartrand, cinéaste et fils de l'illustre et unique Michel Chartrand, qui est allé d'un discours inspiré, nous parlant du don de soi, bien caractérisé par son père, tout en y allant de précieux conseils : « *Il faut aider les plus démunis et les plus faibles.* » À propos des jeunes, il déclare qu'il faut les écouter. Il termine son exposé en étant convaincu qu'on peut encore « *changer les choses en se posant des défis.* » Son document se retrouve actuellement sur notre site Internet.

Pour la deuxième journée, nous avons eu droit à une présentation dynamique de Philippe Duhamel, sur le « *comment faire* » des campagnes stratégiques. Françoise David, porte-parole de Québec solidaire, nous a amené à une discussion sur les pistes de solution pour réactiver la flamme et regrouper les gens derrière un même objectif. « *Il faut tout d'abord se faire confiance, être ensemble et trouver de nouvelles stratégies* » nous suggère-t-elle. Le ton était donc donné pour les ateliers du Colloque. On y suggère de sonder les membres directement, d'aller vers eux. Il faut aussi diversifier



les formats de réunion, notamment par des journées thématiques ou même des partys de Noël.

On peut dire clairement qu'il y a une volonté de changement et un dynamisme renouvelé du monde des affaires sociales : changements de stratégies autres que la grève classique (un nouveau Front commun est évoqué), nouvelles façons de penser le syndicalisme

SUITE EN PAGE 4

MOT DU PRÉSIDENT



Bonjour à tous! J'espère que vous avez passé un bel été et que le retour des vacances n'a pas été trop pénible. Comme à chaque automne, au CPAS comme sûrement dans vos sections locales, la machine est repartie à plein régime. Nous avons eu un colloque très intéressant à Gatineau du 30 septembre au 2 octobre sur le thème « *Le syndicalisme, hier, aujourd'hui et demain* », avec

des invités tout aussi intéressants que motivants et des ateliers productifs et éloquents. À suivre en décembre.

La négociation avec le gouvernement du Québec arrive à grands pas. L'implication de tous sera nécessaire et indispensable pour mener à bien ce projet qui sera tout sauf facile.

Avant de terminer, je vous rappelle que le congrès du SFCP Québec aura lieu du 9 au 13 mars prochain au centre des congrès à Québec. Il est très important de soumettre vos résolutions pour consolider nos appuis auprès des membres des autres secteurs du SFCP avant le 6 février 2009 à minuit.

« *Il faut y croire et y voir ensemble.* »

Pierre Soucy, président du CPAS



Mot du Secrétaire général

Comme vous le savez, le CPAS a débuté l'année avec un nouveau « Bureau de direction ». Nous avons comme premier mandat d'organiser le 18^e congrès du CPAS. Un congrès qui fut un succès, faut se le dire! Un comité jeunesse y est né: des jeunes qui souhaitent s'impliquer et qui aspirent à teinter le CPAS

de leur image. Tous ensemble, nous avons pris la décision qu'un colloque s'avérait l'endroit idéal pour s'exprimer. Nous venons tout juste de revenir de ce colloque où nous avons réussi tous ensemble à faire le point sur le syndicalisme que nous désirons.

Nous nous reverrons en Conseil général en décembre prochain. Un plan d'action y sera

déposé, discuté et voté. Nous aurons ensuite la lourde tâche, chacun de nous, de le soumettre et de le faire vivre dans nos sections locales.

En terminant, je voudrais souhaiter un prompt rétablissement à notre adjointe administrative Manon Pépin et souhaiter du même souffle la bienvenue à Manon Dubois qui la remplacera durant son congé de maladie. Bonne chance aux deux Manon!

Michel Jolin, secrétaire général du CPAS

LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ AU QUÉBEC Un état de situation, en santé

par le comité COOPPP: Robert Métayer, Daniel Morency et Pierre Soucy

LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ (P.P.P.) SE SONT MULTIPLIÉS AU QUÉBEC DEPUIS 2005. LES PROJETS DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE QUÉBEC, DU CENTRE DE SANTÉ MCGILL ET DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL QUI TOTALISENT PRÈS DE TROIS MILLIARDS DE DOLLARS OCCUPENT LE PREMIER PLAN DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ.

À Québec, après avoir été informés de la décision du Conseil du CHUQ de céder aux pressions du gouvernement et de l'Agence des P.P.P., nous avons décidé de couper l'herbe sous le pied aux promoteurs du projet en dévoilant la nouvelle à notre façon, lors d'une conférence de presse dont le succès a rendu jaloux nos collègues de l'Ontario Health Coalition. Il



en faudrait toutefois bien plus pour faire fléchir un gouvernement qui favorise l'immixtion du secteur privé dans presque tous les secteurs d'activités. L'entente conclue avec la clinique Rockland et les projets de clinique ophtalmologique et d'hôpital privé complémentaire autour du futur CHUM illustrent bien l'opiniâtreté de notre gouvernement. Rappelons-nous la manœuvre du ministre de la santé, qui a rejeté les propositions les plus volontairement provocatrices du rapport Castonguay, mais qui s'est empressé d'appliquer les recommandations les plus importantes

et les plus favorables au secteur privé. Nous savons tous également que le ministre Philippe Couillard s'est empressé de passer au secteur privé à peine un mois après sa démission.

Une des recommandations du rapport Castonguay prônait la privatisation de tous les services d'hébergement des personnes âgées. Sans privatiser directement les centres existants, Québec s'engage malgré tout sur la voie suggérée par le rapport. Un appel de propositions a été lancé cet été pour la création de 200 places d'hébergement dans la région de la Montérégie. Il y a un an presque jour pour jour, Québec annonçait la fermeture du CHSLD Jacques-Viger sur l'île le Montréal. D'autres fermetures sont à prévoir et il semble bien que toutes les nouvelles places pour l'hébergement des personnes âgées soient désormais fournies par le secteur privé, mais sûrement pas par des projets du Fonds de solidarité FTQ! À suivre...

Si vous détenez des informations pertinentes à ce sujet, n'hésitez pas à les soumettre au comité. Vos commentaires ou suggestions sont toujours les bienvenus.



PLAN D'ACTION EN SANTÉ MENTALE Encore des ratés dans son exécution!

par Guy Jolicoeur

ALORS QUE NOUS DEVIONS APERCEVOIR LES PREMIERS RÉSULTATS DU TRANSFERT DES RESSOURCES EN SANTÉ MENTALE DES HÔPITAUX VERS LES CENTRES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX, FORCE NOUS EST DE CONSTATER QUE LES RÉSULTATS SONT LOIN D'ÊTRE SATISFAISANTS.

Tant en région que dans les grands centres urbains, les ressources ne sont pas au rendez-vous et la clientèle attend patiemment qu'on leur confirme leur transfert en première ligne. Le problème vient d'un manque chronique de ressources compétentes auxquelles il faut ajouter les négociations interminables entre les médecins et le gouvernement du Québec. Résultat : le dossier piétine.

Rappelons que dans son plan quinquennal se terminant en 2010, Québec avait prévu trois phases pour la réorganisation des services en santé mentale et son implantation dans toutes les régions du Québec.

La main-d'œuvre n'a suivi que partiellement et les médecins omnipraticiens se font encore tirer l'oreille pour assurer le suivi médical des personnes vivant diverses problématiques de santé mentale.

Ainsi, dans la grande région de Montréal, lors d'une rencontre paritaire sur la planification de la main-d'œuvre, le porte-parole patronal a admis que l'on avait sous-estimé le facteur d'attraction des banlieues – le fameux 450 – et que l'on se retrouvait en pénurie dans les catégories infirmières et techniciens professionnels de la santé. Un exemple parmi tant d'autres: aucun stage de réadaptation n'est offert à Montréal aux futurs étudiants alors que les banlieues les recrutent très facilement; le comble quand on sait que les quatre grandes universités ont leur campus à Montréal!

En conclusion, la réalité nous enseigne qu'entre l'annonce d'un plan et sa réalisation, il doit y avoir de sérieux engagements de la part du ministère et une collaboration exemplaire de la part des établissements et des ordres professionnels. Aucune de ces conditions n'a été au rendez-vous et nous risquons fort de nous retrouver avec un échec cuisant dans moins de deux ans.

RAPPEL Protocole d'entente CSN - FTQ

L'entente qui est intervenue entre la CSN et la FTQ est valide à partir de maintenant, et ce, jusqu'au terme de 6 mois avant la prochaine période de négociation qui suivra celle de 2010. Voici les trois éléments importants à retenir :

- Collaboration soutenue et mise en commun d'informations dans les échanges concernant le régime de négociation dans les secteurs publics et parapublics.
- Engagement conjoint dans une campagne publique d'éducation et de sensibilisation visant la revalorisation du syndicalisme.
- Engagement de ne faire aucune sollicitation sous quelque forme que ce soit entre les deux centrales lors de la prochaine campagne de maraudage.

Rappelons les objectifs visés par cette entente :

- S'assurer que la prochaine ronde de négociation en sera une véritable.
- S'assurer que la concentration principale des deux organisations sera la prochaine ronde de négociation.
- S'assurer que le message soit clair envers le gouvernement qui sera en place.

Faisons de la prochaine ronde de négociation notre priorité!

18^e CONGRÈS DU CPAS

VOILÀ QUATRE MOIS DÉJÀ, SOIT DU 10 AU 12 JUIN 2008, SE TENAIT NOTRE 18^e CONGRÈS DU CPAS À L'HÔTEL LE VICTORIN DE VICTORAVILLE SOUS LE THÈME « *LE CPAS : J'Y CROIS, J'Y VOIS.* »

Jacques Aubry, président du Conseil régional FTQ Mauricie/Centre-du-Québec, prononça le discours d'ouverture du congrès. Comme la tradition le veut, le président et le secrétaire général ont ensuite présenté leur rapport.

Pierre Soucy a abordé les sujets suivants :

- la pénurie de main-d'œuvre;
- le régime de négociation dans le secteur public;
- la privatisation du système de santé;
- les assurances collectives;
- le fonctionnement syndical;
- la tenue d'un colloque sur le syndicalisme.

Michel Jolin a, quant à lui, abordé les sujets suivants :

- l'historique de l'aventure de l'équité salariale;
- le défi qu'a représenté la ronde de négociation locale;
- les contestations des lois 30 et 142;
- le rapport Castonguay;
- les prévisions budgétaires équilibrées pour l'année 2008;
- la présentation des prévisions budgétaires qui aurait lieu au début de chaque année.

Durant la semaine, dix (10) résolutions, deux (2) résolutions d'urgence et six (6) amendements aux statuts ont été discutés et votés sur le plancher du congrès. Voici quelques-unes des décisions qui ont été prises :

- création d'un comité jeunesse;
- réduction de la quantité de papier et utilisation de papier recyclé;
- remboursement du coût des libérations syndicales pour une personne du comité de négociation à la Corporation d'Urgence-santé.

De plus, plusieurs invités sont venus nous entretenir de divers sujets :

- Michel Arseneault, président de la FTQ, nous a parlé de l'appui de la FTQ au secteur de la santé.
- Jean Bernier, professeur émérite à l'Université Laval, nous a présenté : « *Les jeunes : j'y crois, j'y vois* »;
- Julie Dassylva, Nathalie Olivier et Nathalie Stringer sont venues nous entretenir sur la tournée que le comité des jeunes faisait à ce moment dans les différents secteurs du SFCP Québec;
- Alain Bélanger, de Physiométrie nous a parlé des mouvements répétitifs;
- Lucie Levasseur, présidente du SFCP-Québec, est venue nous présenter ses priorités pour la prochaine année;
- Louise Valiquette, directrice adjointe au SFCP en remplacement de M. Michel Poirier directeur québécois du SFCP, nous a donné un aperçu de ce qui nous attend durant les deux prochaines années;
- Paul Moist, président du SFCP National, nous a entretenu sur les PPP et nous a mis en garde sur le danger que cela représente pour le secteur de la santé au Québec. Il en a profité pour remettre un cadeau à Claude Turcotte pour tout le travail effectué au sein du SFCP.



Le moment des élections est arrivé et Claude Turcotte ainsi que Manon Pépin ont agi respectivement comme président et secrétaire d'élection.

Ont été élus :

- Président : Pierre Soucy, section locale 3300;
- Secrétaire général : Michel Jolin, section locale 2385;
- Vice-président Montréal/Outaouais/Laurentides/Lanaudière/Montérégie : Marco Lutfy, section locale 4713;
- Vice-présidente Québec/Beauce/Appalaches/Bas-Saint-Laurent : Annette Morin, section locale 4825;
- Vice-présidente Estrie/Montérégie-Est/Mauricie/Centre-du-Québec : Francine Lamothe, section locale 9858;
- Vice-président Abitibi/Témiscamingue/Nord-du-Québec : Paul-André Clermont, section locale 311;
- Vice-présidente représentant les femmes : Nathalie Olivier, section locale 4490;
- Vérificateur : Benoit Deschênes, section locale 2960.

Au dernier rapport du comité des lettres de créance, il y avait :

En terminant, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont contribué au succès de ce congrès. Sans vous, cette tâche aurait été impossible à accomplir.

Michel Jolin



De gauche à droite: Marco Lutfy, Michel Jolin, Pierre Soucy, Alain Tessier, Paul-André Clermont, Nathalie Olivier, Annette Morin et Francine Lamothe.

	Femmes	Hommes	Total
Personnes déléguées	65	48	113
Observatrices et observateurs	12	1	13
Membres du Bureau	2	4	6
Coordonnateur		1	1
Conseillères et conseillers	4	5	9
Personnes invitées	4	4	8
TOTAL	87	63	150



SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRE

par Alain Tessier

La mondialisation nous fait prendre conscience de la petitesse de notre planète. Tout à coup, grâce à Internet, des peuples jadis lointains sont maintenant nos voisins de palier. Toutefois, la mondialisation va beaucoup plus loin que le web. Pensons à la crise financière états-unienne qui est venue secouer notre bas de laine au Québec ainsi que partout ailleurs sur la planète. Cette crise nous rappelle une réalité que l'on ne peut ignorer : nous sommes tous dans la même galère. À l'instar du monde des affaires, nous devons développer notre solidarité entre travailleuses et travailleurs, et ce, bien au-delà de nos frontières.

La santé économique du Québec passe par la santé de nos voisins partout dans le monde et nier cette réalité nous condamne à subir les contrecoups des malheurs ou des erreurs des autres. Voilà pourquoi par le biais de la FTQ, le SCFP s'implique dans le développement et soutien des organisations syndicales en émergence dans les pays moins favorisés. Tant que des travailleuses et des travailleurs seront exploités par les multinationales, les gens d'ici ne pourront que subir les effets néfastes d'une volonté « planétaire » de niveler par le bas les conditions de vie des gens que nous représentons.

Cette réalité n'est pas unique au secteur privé. Le secteur public n'y échappe pas. En effet, les services à la population sont financés par les citoyennes et citoyens qui payent des impôts. Incidemment, l'équation est simple : plus les emplois sont bien rémunérés et nombreux, plus l'économie risque d'être prospère. Cette prospérité économique génère plus de revenus. Dans la mesure où les emplois du privé sont déplacés ailleurs, là où les gens sont exploités pour faire le même travail avec des salaires de misère, presque tous perdent au change. Les seuls gagnants à court terme sont les actionnaires des grandes entreprises qui se remplissent les poches.

Afin de contrer cette dynamique, nous devons continuer de soutenir nos confrères et consœurs qui, en toute légitimité, ont la volonté d'améliorer leur sort et ainsi niveler par le haut. Les moyens d'y arriver sont



multiples et parfois bien simple. Prenons par exemple notre implication pour organiser les syndicats en Haïti. Depuis 20 ans, la FTQ a contribué, par le biais de la formation, à l'essor du mouvement syndical. Malgré tous les malheurs que subissent les syndicalistes Haïtiens, nous constatons que le mouvement ouvrier dans ce pays s'installe pour durer.

Il est phénoménal de constater que les ouragans, la famine et toutes les attaques des employeurs n'ont pas réussi à réprimer cette volonté de vouloir changer le monde. Dans la perspective de soutenir cette force de changement, de nouvelles missions syndicales sont en cours d'organisation. Notamment, une équipe de formatrices et de formateurs ira bientôt donner des cours de négociations collectives aux membres de plusieurs syndicats dont ceux de la santé.

D'ici là, il faut souligner que la FTQ, par le biais de ses syndicats affiliés, a réuni près de 75 000\$ afin de venir en aide aux sinistrés, victimes de quatre ouragans et tempêtes tropicales en un mois. Sans vouloir verser dans le misérabilisme, il faut quand même se rappeler que ces catastrophes naturelles ont tué 328 personnes et mis à la rue 80 000 autres. Plusieurs de ces individus sont des travailleuses et des travailleurs que nous soutenons depuis 20 ans. L'accès à la nourriture et à l'eau sont devenus encore plus problématiques. Ce don des membres de la FTQ donne tout un sens aux mots « solidarité sans frontière ».

SORTIE DES MÉDECINS DU SYSTÈME PUBLIC Québec doit réglementer

par Guy Jolicoeur

« Si on veut éviter un système de santé à deux vitesses, il faut que Québec réglemente la sortie des médecins du régime public : c'est là-dessus que la Coalition solidarité-santé va se battre cette année », précise Michel Ducharme, président du Conseil régional Montréal-métropolitain de la FTQ et porte-parole de la Coalition. « L'Ontario a déjà légiféré dans ce sens en imposant des pénalités aux médecins qui sortaient du régime, ce qui a permis de garder un nombre élevé de praticiens dans le système public. Qu'attend Québec pour faire la même chose ? » reprend M. Ducharme.

Toutefois, ce n'est pas le seul combat que va mener la Coalition cette année car cette dernière veut informer le grand public des dangers des partenariats public-privé (les PPP) dans le domaine de la santé. À titre d'exemple, la clinique Rockland qui s'est alliée à l'hôpital du Sacré-Cœur pour faire plus de chirurgies et la décision du futur CHUM de confier à des cliniques privées des spécialités qu'elle ne pourrait assumer dans ses nouveaux locaux.

À cette fin, la Coalition a l'intention de produire un vidéo grand public qu'elle fera diffuser parmi ses membres à la grandeur du Québec avec par la suite,

des périodes de questions si possible. Le but est d'informer l'opinion publique afin qu'elle comprenne les enjeux de la privatisation des soins de santé au Québec.

La Coalition est aussi en lien avec des groupes d'autres provinces canadiennes ayant les mêmes visées qu'elle et qui défendent aussi un système public de santé et l'accès à une assurance médicaments.

La Coalition solidarité-santé est formée d'une trentaine de membres dont de nombreux groupes populaires et communautaires ainsi que de syndicats du domaine de la santé.



SUITE DE LA PAGE 1 / Une rentrée réussie

(par exemple, en se portant à la défense de causes sociales), maximisation de l'utilisation des nouveaux médias, bref il va y avoir du changement positif au CPAS!

Pour ce qui est du conseil général du CPAS qui a suivi le colloque, il y a surtout deux points à retenir : le résultat des soumissions pour les assurances et la demande de trêve de maraudage avec la CSN.

En ce qui a trait aux assurances, le comité a reçu et examiné les soumissions provenant de trois compagnies : Desjardins, La Capitale, et La SSQ. Le comité a conclu que c'est La Capitale qui offre les meilleurs taux.

Pour ce qui est du protocole d'entente entre les deux grandes centrales, ce qui avait été décidé lors du conseil général, c'est que les officiers et officières devaient consulter leur membre en assemblée générale pour que ces derniers puissent voter sur ce protocole. Entre temps, un changement est survenu et une conférence de presse vient tout juste d'avoir lieu pour annoncer cette entente. Elle a d'ailleurs été médiatisée, entre autres par l'entremise de grands Quotidiens. Espérons que tout se déroulera pour le mieux; il semble qu'il y ait un fort consensus de part et d'autre, ainsi qu'une véritable volonté conjointe à l'effet que cette entente fonctionne.

À suivre.

Pour supporter les RMU:
www.appuyonslesrmu.com



La Revue

Bulletin d'information publié par le
Conseil provincial des affaires sociales (CPAS)

Le CPAS est le regroupement des syndicats du Secteur de la santé et des services sociaux au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)

Président : Pierre Soucy

Secrétaire général : Michel Jolin

Responsables : Marc-André Beauchamp, Guy Jolicoeur, Michel Jolin et Karine Rainville du comité d'information

Collaboration spéciale : Comité de la santé et de la sécurité du travail du CPAS

Secrétaire de rédaction : Manon Dubois

Graphisme : Anne Brissette

Traduction : Monique Mansell

Impression : Atelier Québécois Offset 1998 inc.

Tirage : 12 000 exemplaires en français, 1 000 exemplaires en anglais

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise et même encouragée à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.

